



1) APPEL DES DELEGUES : LISTE DES PRESENCES DES CLUBS

BERCHEM	Sinner Luc	Schmitz Pierre		
BETTEMBOURG	Sinner Nancy	Maieron Marco		
DIEKIRCH	Jung Marc	Link Jacquy	Varelas Laurent	
DUDELANGE	Spielmann Lynn	Steffen Patrick		
ECHTERNACH				
ESCH	Fancelli Marc	Wirth Victor		
MUSELDALL	Gary-Kox Tun	De Waha Mireille		
KAERJENG	Karier Maryse			
MERSCH	Goerens Yves	Castellano Virginio		
PETANGE	Muller Jean-Claude	Weibel Nathalie	Toth Laszlo	Guelff Henri
REDANGE	Birchen Rom	Poos Marc		
RED BOYS	Seil Gast	Scheuren John	Reder Patrick	
RUMELANGE	Koehler Paul	Covita Patrice	Rodrigues Miguel	
SCHIFFLANGE	KaiserJeannot	Welter Arsène	Fischbach Jean-Paul	
STANDARD	Weimischkirch Diane	Forgiarini Nora		
STRASSEN				
UEWERSAUER				



LISTE DES PRESENCES DU CA

Schockmel, Wagner, Keiffer, Krack, Ney, Pulli, Kirtz, Weis, Pirrotte, Gatti, Glod, Biren
Deischter

Personnel FLH : Gradoux, Dolo, Schmitt

Excusés: Stot, Simonelli, Muller

Le total des voix à émettre est de 61

Le mot du président :

Monsieur Dr. Romain Schockmel souhaite d'abord la bienvenue au président du COSL M. André Hoffmann. Il remercie les représentants de la presse pour leur soutien pendant la saison passée. Puis il donne la parole à M. Jean-Claude Muller, Président du HB Pétange, qui est l'organisateur de l'AG. M. Muller souhaite la bienvenue à tout le monde. Il souligne l'importance de cette assemblée et souhaite un plein succès aux membres du nouveau CA. D'après lui il faut améliorer la cohésion entre les clubs et garantir une transparence maximale de la fédération envers ses membres. M. Schockmel reprend la parole et présente le bilan sportif de la saison passée. D'abord il félicite tous les clubs pour les titres acquis dans toutes les catégories. Il soutient fermement la formule du Final 4 en coupe vu le grand succès de cette année avec plus de 4500 spectateurs. En coupe d'Europe il a été difficile de faire des bons résultats. Seules les équipes de Berchem et d'Esch se sont qualifiées pour un prochain tour. L'équipe nationale a eu quelques difficultés aux matchs de qualification contre les Pays-Bas et la Suisse. Il regrette que les « Roud Leiwen » n'aient pas pu se qualifier contre la Finlande suite au forfait de quelques joueurs blessés. Les prochains matchs de qualification se joueront en janvier contre la Géorgie (Coque 07.01.17) et l'Italie (Coque 11.01.17). Ensuite le président informe les clubs que le cadre des U18 va participer à un Championnat EHF en Bulgarie (Varna) au mois d'août. M. Schockmel déplore la désinscription annoncée de 2 clubs sachant le HC Strassen et le HB Echternach. La situation du HC Uewersauer suscite aussi l'inquiétude. Il notifie qu'il est très important d'inverser cette tendance en se fixant comme objectif d'augmenter le nombre d'affiliés à la fédération. Il souligne en même temps l'importance des bénévoles dans le sport et lance un appel aux clubs de s'aider entre eux. Pour la saison prochaine le président annonce quelques changements. La fédération a engagé M. Nico Fanck jusqu'au 31.12.2016. M. Fanck sera responsable du développement du nouveau site internet en collaboration avec Sport50. En plus il va moderniser l'infrastructure informatique à la fédération. A partir de la saison prochaine les feuilles de matches électroniques seront introduites dans toutes les catégories. M. Schockmel annonce aussi l'organisation d'un premier « Medical Meeting » qui aura lieu à Crauthem samedi le 10 septembre à 08 :15. Il espère que tous les clubs y seront présents. Ensuite il parle du lancement définitif du projet « Jeunes arbitres ». Ces JA vont siffler les matches des catégories U10, U12, U13 et U14. Finalement M. Schockmel fait un petit bilan du travail déjà réalisé dans les dernières semaines. Un audit a été réalisé par la firme d'Ernst & Young. Les résultats de ce contrôle ont été discutés à la table ronde du 30.06.2016. Il avoue que la situation financière n'est pas la meilleure et qu'il faut essayer de faire des économies dans tous les domaines. Mais il insiste fortement qu'il y a des domaines (jeunes, dames, informatique) où il faut continuer à faire des investissements. M. Thierry Wagner, président de la commission Marketing/PR, donne quelques exemples où la fédération peut faire des économies au sujet de l'organisation des manifestations. M. Marcel Kirtz, président de la commission Dames, présente ensuite ses idées concernant les perspectives d'une équipe nationale dames. M. Schockmel remercie les représentants des clubs de leur confiance et souhaite à tout le monde une bonne saison 2016-2017.



M. André Hoffmann, président du COSL, prend la parole. Il félicite les membres du CA pour leur élection. Il souligne l'importance du handball féminin. M. Hoffmann promet un support financier lors de la création d'une équipe nationale féminine. Ensuite M. Hoffmann explique qu'on attend les détails du nouveau système « Cheque services ». Le soutien des clubs est éminent vu leur engagement social dans les communes.

2) Approbations des rapports de l'Assemblée générale ordinaire du 04.07.2015 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 02.05.2016.

Les rapports sont approuvés.

3) Approbations des rapports du Conseil d'administration et des différents organes de la FLH

Les rapports sont approuvés.

4) Décharge à accorder aux membres des organes fédéraux.

La décharge du CA en charge du 04.07.2015 au 02.05.2015 est reportée au point 9.

5) Admission de nouveaux membres

M. Arni Biren et M. Roland Muller sont admis par acclamation.

6) Désignation d'un bureau de vote

Les clubs décident unanimement qu'un bureau de vote n'est pas nécessaire.

7) Elections : 1 poste de Vice-président et 3 commissaires aux comptes

Mme. Josée Keiffer est confirmée par acclamation au poste du 2^e Vice-président.

Mme. Weimischkirch Diane, M. Laszlo Toth et M. Fancelli Marc sont confirmés par acclamation aux postes des commissaires aux comptes.

8) Fixation du montant des cotisations.

Rien à signaler. Pourtant la fédération tient à informer les clubs que la situation financière de la fédération pourrait avoir des conséquences au futur.

9) Examen du bilan 2015 et des propositions budgétaires pour l'exercice à venir

Lors d'une table ronde, organisée par la fédération, le bilan 2015 rectifié a été présenté aux clubs. Des ajustements supplémentaires de 320.693,46.- ont dû être réalisés. Avec les anciens ajustements de 223.677,93.- on revient à une perte totale de 544.371,39.-. L'exactitude est confirmée par Ernst & Young. Maître Orlando Claudio explique aux clubs qu'une décharge signifierait la renonciation à tout recours. La décharge est refusée unanimement par les clubs. Le budget présenté par M. René Krack est confirmé.

10) Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale ordinaire

La prochaine AG sera organisée par le HB ESCH le 01 juillet 2017.

11) Situation HC Uewersauer

M. Schmitt informe les clubs que le HC Uewersauer n'a plus répondu aux multiples tentatives de contact depuis plus que 2 ans. Les factures ne sont plus payées depuis fin 2013. Les clubs décident que si le HC Uewersauer ne paye pas ses factures dans les prochains mois le club va être exclu de la fédération à la prochaine AG.

12) Modifications de règlements pour la saison prochaine

Il n'y a aucune objection concernant le nouveau formulaire de licence proposé par la fédération. Le formulaire sera envoyé aux clubs dans les prochains jours.



Les modifications de règlements sont confirmées par les clubs. Il s'agit des articles suivants :

Code du handball : Art. 10, 11, 37, 50, 51, 52

Règlement championnat seniors : Art. 10, 11, 12, 13, 14

Le HB Esch profite de l'occasion et se réfère à la lettre d'opposition envoyée le 29 juin à la fédération. M. Marc Fancelli expose clairement la position de son club concernant la réintroduction d'une Sales-Lentz League Dames à 8 équipes sur base du classement de la saison 2015-2016. Lors d'une consultation via email, la majorité des clubs avait voté pour un changement. (Contre : Redange, Esch et Schiffflange)

13) Examen des questions et interpellations présentées dans les délais

Le HBC Schiffflange renonce à sa propose et accepte l'offre de la fédération d'analyser et de changer le système de transfert actuel en collaboration avec la commission juridique et statutaire et les clubs pendant la saison prochaine. Le CA va mandater la commission juridique et statutaire de lancer ce projet lors de sa prochaine réunion. Vu l'importance de ce sujet, les clubs sont invités de participer au projet.

Le HB Dudelange s'adresse à la fédération concernant les amendes à payer pour les arbitres manquants par club. M. Lynn Spielmann pense que le fait d'avoir motivé 20 jeunes à participer au projet JA mérite une récompense. M. Christian Schmitt répond que les JA ne sont pas des arbitres qualifiés. Mais comme les catégories U12 et U14 sont arbitrées par les JA, ces catégories ne sont plus prises en compte en ce qui concerne les amendes. On espère que les JA sont motivés à poursuivre leur carrière arbitrale. Ensuite M. Spielmann fait un appel aux clubs de revenir à une limitation du nombre d'étrangers par équipe. Ce point semble intéressant et pourra être discuté lors d'une table ronde et dans la commission juridique et statutaire la saison prochaine.

14) Appel des délégués – Fin de l'Assemblée générale

M. Pierre Mellina, Bourgmestre de la ville de Pétange, remercie les représentants des clubs et les membres du conseil d'administration d'avoir organisé l'AG à Rodange. Il souligne que la commune de Pétange est très active dans le domaine sportif. Ensuite il invite tous les participants au verre de l'amitié.